UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

**Acceptation de licenciement amiable**

En acceptant un licenciement amiable, je consens à ce qui suit :

1. Je ne contesterai pas la décision du Secrétaire général de mettre fin à mon engagement *préciser le type d’engagement* en vertu des dispositions de l’article 9.3, paragraphe a), alinéa vi), du Statut du personnel, à compter du *jour/mois/année*, ni aucune décision liée à cette mesure ;

2. Je percevrai une indemnité de licenciement pendant *préciser le nombre de mois/semaines*, conformément à l’annexe III a) du Statut du personnel[[1]](#footnote-2) ;

3. *Choisir l'option applicable*2

4. Je m’engage à respecter la date effective de licenciement et à quitter l’Organisation au plus tard le *jour/mois/année*. Les obligations, financières ou autres, de l’Organisation prennent fin avec le licenciement amiable. Je recevrai l’intégralité des versements dus à la cessation de service conformément aux conditions de mon engagement fixées dans le Statut et le Règlement du personnel et les montants définitifs seront calculés et confirmés au moment de la cessation de service ;

5. Je resterai tenu(e) de m’acquitter de toute dette éventuelle envers l’Organisation au moment de ma cessation de service ;

6. J’accepte de renoncer à toutes les demandes et à tous les recours que je pourrais avoir introduits contre l’Organisation et de m’abstenir d’introduire toute autre demande ou tout autre recours contre l’Organisation en rapport avec mes conditions d’emploi ou ma cessation de service. Je reconnais également qu’à la date du présent licenciement amiable, je n’ai plus aucune réclamation à formuler contre l’Organisation ;

7. À la suite de ma cessation de service, je ne pourrai prétendre à un emploi dans une organisation appliquant le régime commun des Nations Unies pendant la période *préciser le nombre de mois/semaines* correspondant au versement de l’indemnité de licenciement y compris, le cas échéant, de l’indemnité de licenciement majorée et de l’indemnité tenant lieu de préavis, que ce soit en tant que membre du personnel, consultant ou vacataire ou à quelque autre titre que ce soit ;

8. J’ai décidé d’accepter la résiliation de mon engagement *préciser le type d’engagement* dans les conditions susmentionnées et je reconnais que l’Organisation a accepté d’effectuer les versements indiqués ci-dessus sur la base des déclarations et engagements susmentionnés.

|  |  |
| --- | --- |
| Nom du membre du personnel |       |
| Numéro de code |       |
| Signature |       |
| Date | *jour/mois/année* |

SEP.1 E (11-24)

1. Le montant versé au titre du licenciement amiable pourra être ajusté à l’issue d’un audit de la masse salariale finale au moment de la cessation de service.

2 L’indemnité tenant lieu de préavis n’est versée que dans des circonstances exceptionnelles, lorsqu’il n’y a pas d’autre solution, notamment en cas de suppression du poste ou de compression d’effectifs entraînant l’indisponibilité des fonds nécessaires au financement du poste et à la rémunération du membre du personnel pendant la durée du préavis exigé. [↑](#footnote-ref-2)